

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 3 (1975)
Heft: 2

Artikel: Villages de chez nous : deux concours de patois à Bagnes
Autor: M.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237038>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



DEUX CONCOURS DE PATOIS A BAGNES

Depuis environ 20 ans, paraît à Lourtier un journal de Carnaval fort prisé : *La Dzapate*. Plus heureux que ses confrères toujours en mal de trésorerie, il a fait de bonnes affaires et, ce qui est mieux encore, il a su affecter ses surplus à des œuvres d'intérêt général. En 1973, prédestiné peut-être par son nom, ce journal décida d'attribuer le montant disponible à une œuvre d'une nécessité brûlante : le soutien du patois, qui, à Bagnes comme ailleurs, est bien en danger.

C'est ainsi qu'avec l'appui des sociétés locales intéressées, *No z'âtro bon bagna*, société floklorique, et *Iz amein du patoué*, groupe des patoisants, un concours de patois - productions écrites et orales, enregistrements - fut lancé au cours de l'été 1973. Pouvaient y participer les patoisants des communes de Ba-



gnes, Sembrancher et Vollèges. De leur côté, les sociétés, pour lesquelles ce fut l'occasion d'une fusion bénéfique, prirent la charge d'organiser une soirée au cours de laquelle auraient lieu la proclamation des résultats et la distribution des prix.

Le 26 janvier 1974, une salle comble et enthousiaste, mise en train par les danses endiablées de *No z'âtro bon bagna* applaudissait la pièce qu'il n'est plus besoin de présenter : La Cabale des femmes, jouée par le groupe de Vissoie. Le groupe de Bagnes pour sa part avait mis sur pied une transposition en patois bagnard de la *Farce du cuvier* adaptée en son parler par le Père Zacharie Balet. On donna ensuite lecture du palmarès du concours et on distribua les prix pour les productions rentrées, soit : 3 récits, une petite comédie, 3 enregistrements sur cassettes, une chanson avec musique originale.

Les spectateurs eurent ensuite le plaisir d'entendre la chanson - une complainte - accompagnée au piano par l'auteur de la musique et d'apprécier la petite comédie.

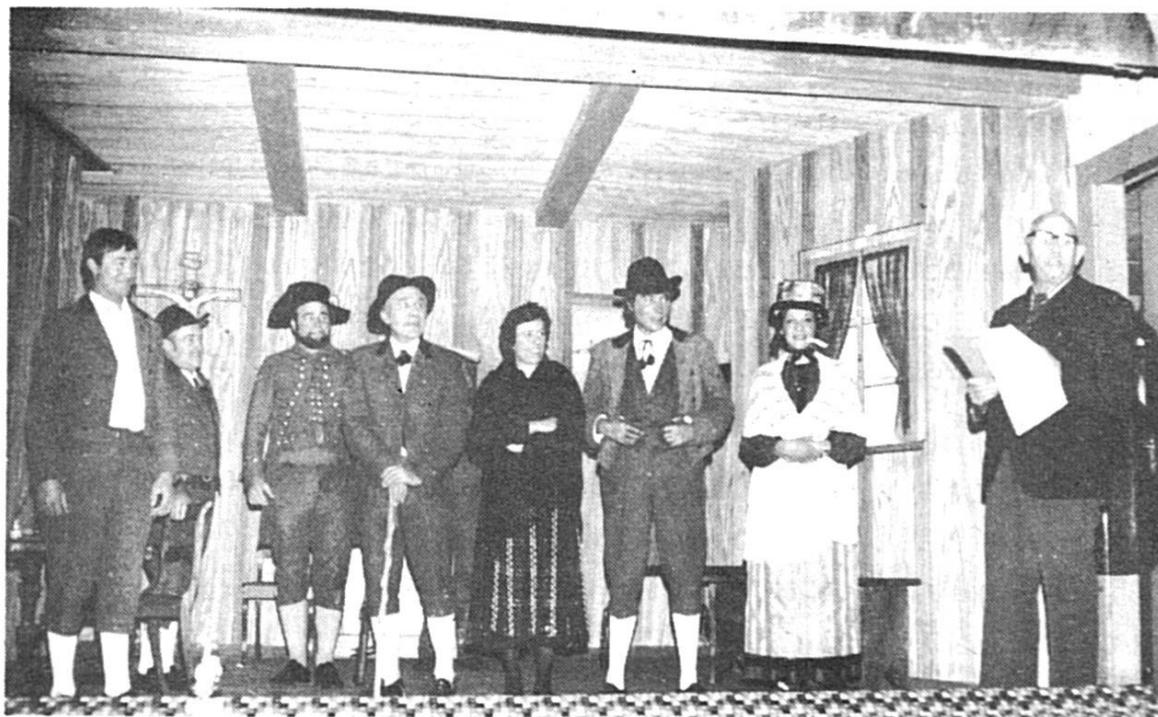
Le succès du concours et de la soirée incita les organisateurs à récidiver cette année : deuxième concours et soirée fixée au 1er mars 1975. On portait cette fois-ci en tête d'affiche une adaptation du *Médecin malgré lui* de Molière - *E. Mèdèchlein inprontô* - par le chanoine M. Michellod. Cette pièce, remarquablement rendue, reçut, à côté du prix de composition, un prix de mise en scène. Etaient également récompensés : 2 récits, un poème, une chanson sur un air populaire et une petite satire en vers. Chacun des lauréats présenta ensuite son oeuvre au public et fut chaleureusement applaudie.

Au cours de cette soirée, les patoisans annonçaient encore au public leur future préoccupation : la récolte de tous les noms de lieux de la vallée, pour laquelle ils auront besoin de la collaboration de chacun.

Mentionnons encore que le *Mèdèchlein inprontô* fut ensuite représenté avec grand succès dans plusieurs localités du Valais et qu'il fut même demandé à La Thuile, dans la vallée d'Aoste !

M.C.

M. Coraues



Entre deux maux !

— *On m'a dit que tu vas épouser Mlle Cœursèk. Elle a de la fortune c'est vrai, mais elle est terriblement exigeante. Il faudra te passer de fumer, si tu te maries.*

— *Oh ! je sais tout ça, mais si je ne l'épouse pas, je devrai me passer de manger, et c'est pire !*

Le plus coupable ?

Un paroissien qui s'était endormi pendant le service divin essuie, à la sortie, une semonce du prédicateur. Il ne se trouble pas.

— *Lequel de nous deux est le plus coupable, monsieur le pasteur ? Est-ce celui qui dort ou celui qui endort ?*